

Où se trouvent...

le passeport de Chaliapine ?  
la lettre de De Gaulle  
quittant l'Elysée en 69 ?  
les brouillons de la  
constitution de 58 ?

?

Depuis 1971, Sciences Po est dotée d'un service d'Archives. Rattaché depuis 1989 au CHEVS (Centre d'Histoire de l'Europe du Vingtième Siècle, l'un des sept centres de recherche de Sciences Po), il recueille, traite et met à la disposition des chercheurs les fonds d'Archives privés qui lui sont confiés.

...au service d'Archives  
de Sciences Po,

44, rue du Four  
75006 Paris

Quand la recherche le rend nécessaire, les Archives nous donnent des renseignements précieux et inédits. Mais elles permettent surtout de palper, de voir et de sentir les personnalités qui s'étaient effacées derrière le temps et les analyses historiographiques. Plonger dans ce service, c'est trouver un éclairage différent – une vie nouvelle – à la formation dispensée aux étudiants.

## Une collection particulière

Les « Archives d'histoire contemporaine » rassemblent des échanges épistolaires, des notes ou encore des photos. Chaque fonds d'archives provient du don de personnalités de premier plan : hommes politiques (Vincent Auriol, Daladier, Couve de Murville, etc.), hauts fonctionnaires, intellectuels (Lucien Herr, Gabriel de Tarde) ou encore figures des médias (Beuve-Méry). Sans oublier les documents de mouvements et partis politiques.

Chaque fonds contient un nombre variable de « cartons » : de un à...900, pour le fonds Michel Debré ! L'équipe du CHEVS doit donc trier, classer et établir un sommaire (« l'inventaire ») du fonds avant de le présenter au public. Certains fonds sont soumis aux réserves légales qui imposent un délai plus ou moins long avant la diffusion publique des documents. Pour tous, une autorisation de consultation doit être délivrée par les ayant droits. C'est le cas des fonds de *l'Ecole libre des sciences politiques* ou de Sciences Po après 1945 dont l'accès est soumis à l'autorisation de l'administrateur Richard Descoings.

A l'issue de ce travail, les Archives peuvent ainsi mettre à la disposition des chercheurs une source documentaire particulièrement riche et variée sur l'histoire politique, économique et sociale de la France du 20<sup>ème</sup> siècle.

### Quelques chiffres clés

→ 400 mètres d'Archives linéaires.

→ 1000 cartons communiqués dans l'année 2002.

→ 1100 demi-journées de consultation en 2002.

→ 60 % des recherches ont lieu dans le cadre de travaux universitaires.

## Le fonds français le plus accessible

Le fonds d'Archives est facilement accessible. Pour se rendre aux Archives Nationales et consulter les documents postérieurs à 1945-, il faut parcourir pas moins de 60 km depuis le cœur de Paris...

Depuis quelques semaines, l'accès à l'inventaire des fonds par Internet révolutionne le fonctionnement des Archives. La FNSP dispose d'un des rares inventaires français consultables sur le web : vous pouvez ainsi réserver votre cartons d'Archives et prendre rendez-vous avant de vous rendre rue du Four, où les documents auront été préparés pour votre arrivée.

Le site vous présente une fiche descriptive détaillée pour plus de la moitié des fonds d'archives : notices bibliographiques ou documentaires, synthèse de l'inventaire, conditions de consultation...

Tous les fonds n'étant pas encore disponibles « en ligne », le Guide du lecteur paru en 2003 présente la totalité des fonds d'Archives.

## Des fonds enrichis

Cette collection, particulièrement importante, est constamment enrichie et complétée.

Parmi les fonds récemment classés, signalons **Michel Debré** (fonds « Réunion » et « Finances », « Affaires Etrangères »), **Pierre de Léotard**, **les publications des étudiants nationalistes**, **Léon Blum** (« papiers de Moscou »), **Charles Tillon...**

D'autres fonds sont en cours de classement ou sont régulièrement complétés.

Vous pouvez consulter la liste intégrale des fonds donnés à Sciences Po sur <http://www.chevs.sciences-po.fr/>

## Découvrez les archives !

Que vous soyez étudiant en premier, deuxième ou troisième cycle, un travail de recherche peut vous amener à vous rendre aux Archives : n'hésitez pas !

La consultation des Archives se fait sur rendez-vous auprès de Dominique Parcollet, au 44, rue du Four (<mailto:archives.chevs@sciences-po.fr>). Tout nouveau lecteur doit remplir un formulaire de demande de consultation. Les demandes de consultation sont ensuite transmises pour accord à Jean-François Sirinelli, le directeur du CHEVS.

Pour les novices, soyez tranquilles : un accueil personnalisé est proposé au lecteur pour le guider au mieux dans la consultation des inventaires et du contenu de la documentation qui est mise à sa disposition.

Pour plus de détails, rendez-vous sur le [site du CHEVS](#) et consultez le Guide du lecteur.